Image not found or type unknown

Vente à terme, une bonne solution?

Par **nelly j**, le **01/08/2017** à **13:56**

Bonjour,
Je souhaiterai racheter la maison de mon grand-père dont ma mère et mon oncle ont hérité à son décès. Seulement, je n'ai pas les moyens de l'acheter seule. 2 solutions : soit la location en attendant d'avoir les moyens, soit la vente à terme. Qui fixe le bouquet, les mensualités et la durée de la vente? Nous ou le notaire? Est-ce une bonne solution? Je n'avais pas connaissance de cette option avant aujourd'hui, toute renseignement sera donc précieux.
Merci d'avance

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés